

7. Finances locales

7.10 – Divers

B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex  
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74  
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

N° 0004-2024

### DECISION DU MAIRE

*Demande d'aides financières auprès de l'État au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et à tout autres organismes au montant le plus élevé possible pour le financement de la mise en place d'un columbarium et d'une stèle sur le jardin des souvenirs*

Le Maire de la ville de PONT-AUDEMER

VU l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération du conseil municipal n°101-2022 en date du 14 décembre 2022 portant délégation du Conseil municipal au maire ou à son représentant de demander à tout organisme financeur, l'attribution de subventions, pour tout projet, en investissement et/ou en fonctionnement, sans limite de montant.

**Considérant** qu'il faut proposer une variété d'options pour les urnes cinéraires, permettant aux familles de choisir des emplacements spécifiques ou des designs personnalisés ;

**Considérant** que la flexibilité des options commémoratives permet de s'adapter aux diverses traditions culturelles et religieuses ;

**Considérant** la demande croissante des crémations ;

**Considérant** que le plan de financement ci-dessous permettrait à la commune d'engager les travaux :

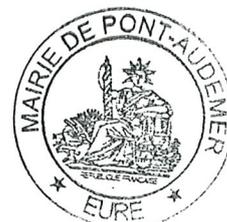
Mise en place d'un columbarium et d'une stèle sur le jardin du souvenir				
Plan de financement prévisionnel				
Dépenses HT		Recettes		
Columbarium et stèle pour le jardin du souvenir	14 651,00 €	Etat (DETR)	40,00%	5 860,40 €
		Ville de Pont-Audemer	60,00%	8 790,60 €
<b>Total</b>	<b>14 651,00 €</b>	<b>Total</b>		<b>14 651,00 €</b>

**DECIDE** de solliciter les aides financières auprès de l'État au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et à tout autres organismes au montant le plus élevé possible pour le financement de la mise en place d'un columbarium et d'une stèle sur le jardin des souvenirs..

Fait à Pont-Audemer, le 02 janvier 2024

le Maire de Pont-Audemer

  
Alexis DARMOIS



**Coût estimatif de l'opération**

Pour être recevable, un dossier doit faire apparaître des montants identiques sur les devis ou l'APD, la délibération et le plan de financement

Nature des dépenses les montants indiqués (sans arrondi) doivent être justifiés	Nom du prestataire	Montant (HT)	dont montant accessibilité (catégorie 2/B)	dont montant rénovation énergétique (catégorie 2/C)
<b>Maîtrise d'œuvre</b>			A proratiser le cas échéant	
<b>Études complémentaires / frais annexes</b>			A proratiser le cas échéant	
<b>Sous-total MOE/Études</b>				
<b>Travaux ou acquisitions</b> (catégorie A/2 et A/3)			A détailler le cas échéant	
Stèle totem		1 176,00 €		
Pose et achat columbarium		13 475,00 €		
<b>Sous-total travaux ou acquisitions</b>			14 651,00 €	
<b>COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (HT)</b>			<b>14 651,00 €</b>	
<b>Ressources prévisionnelles de l'opération</b>				
Financements	à préciser le cas échéant	sollicité ou acquis	Montant (HT)	Taux
Fonds européens				
DETR			5 860,40 €	40,00%
DSIL				
FNADT				
Autres aide État				
Conseil régional				
Conseil départemental				
EPCI				
Autre collectivité				
à préciser				
<b>Sous-total aides publiques</b>			<b>5 860,40 €</b>	<b>40,00%</b>
<b>Taux de financement public</b>				
Autres aides non publiques				
à préciser				
<b>Sous-total autres aides non publiques</b>				
Part de la collectivité	Fonds propres		8 790,60 €	
	Emprunt			
	Crédit bail ou autres			
	Recettes générées par le projet			
<b>Participation du maître d'ouvrage</b>			<b>8 790,60 €</b>	<b>60,00%</b>
<b>TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)</b>			<b>14 651,00 €</b>	

**Le maître d'ouvrage s'engage sur le plan de financement de l'opération tel qu'annoncé ci-dessus qui est conforme à celui sur lequel le conseil municipal, de communauté ou syndical s'est prononcé.**

Fait à : Pont-Audemer

Le : 19/12/2023

Signature (nom et qualité) et cachet

Le Maire, Alexis DARMOIS